Plans de Formations Polaires
Retour d'expériences

CHRU de Brest

Rennes, le 30 mai 2017

Périmètres des Pôles

Pôle Psychiatrie

- 233 lits, multi-sites
- 530 ETP PNM
- 2 CSS / 25 CS
- 77000€

Pôle NLGI

- 473 lits, multi-sites, pluri-spécialités
- 550 ETP PNM
- 1 CSS / 16 CS
- 57500€

Pôle Psychiatrie

Contexte

- **<u>2008</u>** : le CHRU de Brest décide de déléguer à chaque pôle une enveloppe budgétaire destinée à la gestion du départ des professionnels en congrès/colloque

- **<u>2012</u>** : le CHRU conforte financièrement cette enveloppe pour toutes les formations proposées au sein de chaque pôle

- La délégation est confiée au CSS de pôle

Commission Formation Continue

- **Création** d'une commission-formation continue en 2008

- **Composition** :
  - 9 cadres de santé
  - 3 Praticiens Hospitaliers
  - un psychologue
  - un CSS des ASS
  - un CSS de pôle (référent de la commission)

Organisation

La commission se réunit 5 fois dans l'année

- **1° rencontre** : point sur l'organisation et la gestion des dépenses ainsi que le suivi des formations proposées par le pôle pour l'année en cours (Janvier)

- **2° rencontre** : suivi des dépenses et préparation du plan de formation pour l'année suivante (Avril)

- **3° rencontre** : validation du plan formation N+1 et suivi des formations réalisées (Juillet)

- **4° rencontre** : fin d'exercice et suivi. Projections sur les besoins en formation (Octobre)

- **5° rencontre** : Bilan de l'année

Organisation

- Les cadres sont invités à constituer pour chaque unité de soins un axe de formation qui sera proposé pour le secteur

- Chaque secteur en réunion avec son CSS référent fait des arbitrages

- En commission, le CS référent de secteur présente les projets pour son secteur et la commission valide ou pas

Répartition de l'enveloppe

Le budget délégué au pôle est réparti en plusieurs enveloppes

- Enveloppe congrés/colloques
- Enveloppe DIU/DU
- Enveloppe supervision
- Enveloppe formations polaires
- Enveloppe projets de secteurs/d'unités
- Enveloppe projets en cours d'année

Les formations de Pôle

- Les projets de formation répondent aux axes des projets médico-infirmier du pôle

- Axes suivis depuis quelques années :

  - Relation d'aide
  - Génogramme
  - Médiations thérapeutiques
  - Gestion de la violence (axe prioritaire 2017)

NB: ***toutes les demandes individuelles de l'ensemble des professionnels sont examinées et font l'objet d'une attention particulière en termes de retour***

Pôle Neuro-Locomoteur Gériatrique Infectiologique

LIEU / THÈME / DATE

Plan de formation N+1

- ***Juin / Juillet*** : expression des besoins par les cadres de santé, renseignée sur documents institutionnels, soumis à validation du CSS

- ***Septembre*** : rencontre CSS Pôle et responsable FC pour la validation du plan de FC de l'année N+1

- ***30% du montant*** de l'enveloppe dédié aux mensualités de remplacement

Gestion des demandes en cours d'année

- Possibilité pour les cadres de demander des FC non institutionnelles en cours d'année

- Demandes étudiées ***tous les lundis matins*** en staff de Pôle
= > Arbitrage et validation par l'équipe de pôle / retour aux cadres de santé

- ***Points trimestriels*** sur le montant restant par le cadre supérieur de santé

Les formations de Pôle

- Les projets de formation répondent aux axes des projets des unités du pôle

- Axes suivis depuis quelques années :
  - Le deuil et les soignants
  - Le shiatsu
  - La prise en charge des patients âgés présentant des troubles cognitivo-comportementaux
  - L'annonce en neuro-onco / CESIM

Merci de votre attention